

Cession d'Exaion

Octobre 2025

L'État et EDF doivent privilégier l'intérêt général

selon le rapport récent de la Cour des comptes, près de 460 milliards d'euros d'investissements seront nécessaires entre 2025 et 2040 pour entretenir et renouveler le parc nucléaire, développer les filières et améliorer les réseaux. Ce défi colossal pose la question de la capacité de financement d'EDF sur le long terme.

La Cour des comptes souligne que, dans les scénarios les plus défavorables, des cessions ou une réorganisation des participations et filiales pourraient être envisagées comme levier de financement.

Dans ce contexte, la cession de 64 % d'Exaion, filiale d'EDF spécialisée dans le calcul haute performance et la blockchain, au groupe américain MARA, serait le début d'une logique de braderie des actifs stratégiques. La rigueur budgétaire et la tension sur les prix de l'énergie ne doivent pas justifier l'abandon d'un outil essentiel de souveraineté numérique.

Un modèle complémentaire d'avenir pour Exaion reposerait sur la valorisation intelligente des excédents électriques (notamment nucléaires), en pilotant la consommation de ses datacenters selon l'état du réseau. Cela permettrait :

- > D'absorber les pics de production renouvelable ou nucléaire.
- De réduire les pertes liées à la surcapacité.
- D'offrir une flexibilité de consommation utile à l'équilibre du système électrique.
- D'héberger des usages innovants : calcul scientifique, IA, blockchain, certification de données, etc.

Le ministre de l'Économie a demandé la suspension de cette opération, le temps de revoir les conditions de l'accord. Mais rien ne garantit aujourd'hui que le projet ne sera pas relancé, sans modification de fond ni garanties suffisantes.

La Direction Générale du Trésor (ministère des Finances) doit se prononcer au mois de novembre. Elle a, en effet, face au tolet de certains parlementaires, enclenché une procédure au titre du contrôle des investissements étrangers. Certains éléments peuvent laisser penser que cette opération n'est pas loin de s'apparenter à un scandale politique et industriel...

Dans une période où les salariés d'EDF subissent restrictions, pressions et sous-effectifs, cette opération pose une question fondamentale : à qui profite la casse du service public?

FO Énergie demande à l'État français, actionnaire unique d'EDF de ne pas :

- ➤ Céder Exaion à un acteur étranger, au mépris des enjeux stratégiques et technologiques.
- Marginaliser les salariés dans les décisions qui concernent leur avenir et celui de l'entreprise.
- Sacrifier cette filiale au profit d'une logique de rentabilité court-termiste.

Pour FO Énergie, d'autres solutions doivent être recherchées :

- La priorité doit être de conserver Exaion au sein du groupe EDF, car ses activités sont **stratégiques à long terme** (calcul frugal, blockchain souveraine).
- Si l'État persiste dans cette cession, il faut donner la priorité aux acteurs français pour toute offre de reprise et permettre aux salariés du groupe d'y participer activement.

FO Énergie demande à l'État de clarifier sa position sur les activités stratégiques numériques, comme énergétiques. Exaion n'est pas un actif spéculatif. C'est un levier de souveraineté, d'innovation, et d'équilibre énergétique. Cette filiale est un outil au Service public et doit rester au service du pays.

